

11

LES FICHES DU CCE EDF SA

6

G€*,

prix d'un réacteur EPR
pouvant produire

60

ans d'électricité pour

2

millions de personnes.

« Des milliards
sont actuellement
distribués
pour des énergies
qui ne produisent
pratiquement pas
au détriment
de secteurs
beaucoup
plus efficaces. »

Aspects économiques Partie 3 - Perspectives

Une réflexion sérieuse sur la transition énergétique ne peut faire l'économie de la question de la rentabilité des systèmes et de leurs conséquences économiques, sociales et environnementales pour la mise en place de solutions durables.

Pour un système rentable

Faut-il préférer un système offrant un profit à court terme ou au contraire une rentabilité à long terme ?

Sur ce point comme sur celui de la pollution, la réponse est dans l'aménagement d'un mix énergétique pertinent, car chaque système a ses contraintes. Par exemple, la construction d'une centrale à gaz coûtera 5 fois moins cher qu'un réacteur de type EPR ou que la construction d'un barrage hydraulique (pour une puissance équivalente).

Par contre, sur la durée, le coût final de l'électricité produite ainsi sera bien moins cher que pour la centrale à gaz, à cause du coût de la matière première et de son importance dans la composition du prix. Une fois amortis, le nucléaire et l'hydraulique sont donc imbattables en coût et bénéfique pour la société.

La recherche du profit à court terme fait souvent préférer le gaz, les nouvelles énergies renouvelables (à tarifs garantis) ou le charbon (faible coût de la matière première) par les investisseurs privés, ceux-ci se souciant peu des conséquences à long terme de leur choix sur l'environnement, l'économie et les populations. Ce constat montre l'utilité d'avoir de grandes entreprises et un service public qui investissent sur le long terme dans l'intérêt de la société, en recherchant la cohérence du système.

Mots-clés

Afrique,
Allemagne,
Énergies renouvelables,
EPR,
Nucléaire,
Uranium.

Mots du glossaire

CSPE,
EPR.



6€ :
milliards d'euros.



Indépendance énergétique

Plusieurs raisons permettent d'affirmer que le nucléaire participe indéniablement à l'indépendance énergétique.

La première est que les sources d'uranium sont beaucoup mieux réparties dans le monde que les hydrocarbures et qu'aucune région ne peut prétendre détenir les clés de l'approvisionnement mondial de ce minerai et déclencher un « choc de l'uranium » comparable aux « chocs pétroliers » que nous avons connus. D'autre part, du fait de l'extraordinaire concentration liée à la nature particulière de la réaction nucléaire de fission, le volume de combustible à stocker est ridiculement bas en comparaison de son équivalent en hydrocarbures.

Cela permet à la France de faire des réserves et se tenir ainsi à l'abri des aléas du marché. Enfin, même en cas d'augmentation du prix de l'uranium, celui-ci ne pesant que quelques pourcents sur le coût de l'électricité, l'impact reste minime. Ce n'est pas le cas du gaz où le combustible compte pour plus de 60 % dans le coût total de l'électricité.

La vérité sur Flamanville

Les médias dénoncent régulièrement le site de Flamanville et notamment le projet du réacteur EPR, comme étant un gouffre financier. **En réalité, celui-ci représente à peine le montant de 6 semaines d'importation d'hydrocarbure, retards et déboires sur le chantier compris !** Cela signifie que toutes les 6 semaines, la France pourrait se payer une grosse unité qui produirait en France pendant 60 ans de l'électricité pour 2 millions de personnes, et avec de l'argent dépensé en France (donc des emplois).

Enjeu de l'EPR

La publication en 2013 du rapport *Politique de développement des énergies renouvelables* par la Cour des comptes a révélé le déséquilibre des investissements en matière d'énergie. Les études menées démontrent, chiffres à l'appui, que des milliards sont distribués pour des énergies qui ne produisent pratiquement pas au détriment de secteurs beaucoup plus efficaces, notamment celui de la chaleur renouvelable ou celui, prioritaire, du financement de la recherche sur le stockage de l'énergie. Pour exemple, tous les deux ans, la France consacre à la CSPE l'équivalent du coût total de construction du réacteur EPR de Flamanville. À noter que le retard et le surcoût de ce dernier sont dus, entre autre, à des logiques de rentabilité absurdes et à une sous-traitance abusive.